

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 2 Février 1897

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 25 janvier 1897, a nommé Conseiller judiciaire de la Légation de Monaco à Paris, M. Joseph Benoist, Président du Conseil de Révision.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi d'Italie notifie à Son Altesse Sérénissime le mariage de S. A. R. le Prince de Naples, son fils, avec S. A. la Princesse Hélène de Montenegro.

NOUVELLES LOCALES

Le docteur Louis Chevalet, qui vient de mourir, était l'une des physionomies les plus connues et les plus sympathiques de Monaco, du vieux Monaco déjà un peu légendaire

Attaché au service personnel du prince Charles vers 1850, il n'a jamais quitté son poste pour plus de quelques jours, depuis cette époque jusqu'en 1889, au décès de son maître, c'est-à-dire pendant une quarantaine d'années, aussi les familiers des résidences princières ne sauraient-ils séparer le souvenir du prince Charles III et celui du docteur si complètement dévoué.

La Principauté conservera le nom du docteur Chevalet qui fut mêlé à l'un des plus graves événements de son histoire : il accompagnait le Prince lorsque celui-ci, en 1854, fut arrêté à Menton par les autorités Sardes et conduit au fort de Villefranche.

Pendant les longs séjours que le Prince faisait au château de Marchais, le docteur occupait ses loisirs en soignant gratuitement les malades pauvres ; la renommée qu'il avait acquise ainsi s'étendait sur une région considérable.

Tous les Monégasques attachés à la famille Princièrè consacreront certainement un souvenir attristé et reconnaissant au serviteur honnête et bon qui a contribué plus que personne, pendant bien des années, à l'adoucissement des souffrances que le prince Charles III subissait par sa santé délabrée.

Le docteur Chevalet était officier de Saint-Charles.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

AVIS

Le Maire de la ville de Monaco informe les habitants que M. Henri Crovetto se propose d'établir un réseau de tramways électriques dans la Principauté.

Le projet a été approuvé par le Comité des travaux publics suivant délibérations des 8 et 23 janvier 1897 qui ont été revêtues de la sanction Souveraine et a été déclaré d'utilité publique par une Ordonnance du 24 janvier 1897.

Les plans du réseau seront déposés demain à la Mairie pour être soumis à l'enquête, et y resteront déposés pendant dix jours, conformément à l'Ordonnance Souveraine du 22 mai 1858 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre connaissance desdits plans et à faire les observations et réclamations qu'elles jugeront utiles à leurs intérêts.

Passé le délai de dix jours, ces observations et réclamations seront considérées comme non avenues.

Monaco, le 2 février 1897.

Le Maire,
 C^e F. GASTALDI.

La fête de Sainte-Dévote a été célébrée mardi soir et mercredi, avec la solennité habituelle.

Le 27, M^{gr} Theuret a officié pontificalement à la Cathédrale. La procession de l'après-midi était présidée par M^{gr} Chapon, évêque de Nice.

Un temps frais, mais beau, a favorisé ces diverses cérémonies.

LA COURSE D'AUTOMOBILES DE NICE A MONTE CARLO

La course d'automobiles, peu favorisée par le temps, s'est cependant brillamment terminée dimanche. Le point d'arrivée, par crainte des accidents qui auraient pu survenir dans une descente trop rapide, avait été fixé à la Turbie. Le résultat de la course a été une victoire pour les ateliers de construction de M. de Dion, dont les différents types de machines, automobiles à vapeur ou motocycles, sont arrivés en tête du lot. M. le comte de Chasseloup-Laubat conduisait la voiture qui est arrivée la première et qui, sur les derniers treize kilomètres du parcours, a gravi les pentes de la vieille route de la Corniche avec une vitesse extraordinaire de 34 kilomètres à l'heure. Le type de voiture à pétrole qui s'est le mieux comporté sort des ateliers Peugeot ; il était conduit par M. Lemaitre.

Un petit accident, conséquence du grippement d'un frein, est survenu à l'arrivée sur la place du Casino, où un automobile, dévié de sa route, a heurté un pilier du café de Paris.

Les automobilistes et cyclistes, dont plusieurs dames qui avaient courageusement suivi la course, se sont ensuite retrouvés dans la grande salle à manger de l'hôtel de Paris, où un lunch avait été préparé par les soins de la Société des Bains de Mer.

M. le baron Van Zuylen, président de la Société des automobiles de France, à son arrivée, a remercié M. Camille Blanc, du concours offert par l'Administration aux organisateurs de la course. Plusieurs toasts ont été successivement portés et la réunion s'est terminée au milieu de la plus franche cordialité. Puis les concurrents ont repris la direction de Nice par la route de la nouvelle Corniche, au moment où, malheureusement, la pluie tombait à torrent.

Le Comité des Fêtes de Nice a communiqué aux journaux le classement suivant des concurrents d'après le temps total mis par chacun pour effectuer les trois étapes de la course : Marseille-Fréjus, Fréjus-Nice, Nice-La Turbie.

Voici ce document :

AUTOMOBILES

1. Comte de Chasseloup-Laubat ...	7 h. 45' 9"
2. Lemaitre	8 h. 17' 27"
3. Baron de Zuylen	8 h. 26' 58"
4. De Kniff	9 h. 5' 14"
5. Giraud	9 h. 24' 23"
6. A. Michelin	9 h. 35' 50"
7. A. Gautier	9 h. 47' 12"
8. H. Peugeot	9 h. 48' 42"
9. Leveille	10 h. 10' 24"
10. Bruninghaus	10 h. 15' 19"
11. Egrevi	11 h. 52' 6"
12. Cahen Marcel	11 h. 56' 5"
13. Peter Albert	11 h. 58' 58"
14. Beauvais	12 h. 24' 55"
15. Sibilat	12 h. 49' 59"
16. Courtois	12 h. 50' 40"
17. Petrus	13 h. 20' 29"
18. Millaud	13 h. 29' 58"
19. Dravet	14 h. 20' 3"
20. Laumaille	14 h. 29' 7"
21. Bicycle-Club Lyon	18 h. 0' 23"
22. Dupré-Neuvy	18 h. 10' 30"
23. Vicomte de Sallmard	19 h. 29' 29"

MOTOCYCLES

1. E. Chesnay	9 h. 23' 36"
2. Marcellin	9 h. 40' 53"
3. Vicomte du Soulier	9 h. 46' 18"
4. Baron de Zuylen	10 h. 13' 31"
5. Rivierre	10 h. 29' 57"
6. Cabassus	10 h. 33' 15"
7. Chauchard et Pinson	10 h. 45' 30"

Le passage dans la Principauté des concurrents de la course pedestre Nice-La-Turbie-Monte-Carlo et retour a mis sur pied, hier, une partie de la population monégasque, aussi curieuse que la veille.

On ne saurait trop louer les membres du Sport Vélocipédique faisant partie du Touring-Club, qui, dimanche, avaient été délégués au pointage des automobiles à La Turbie et sur la place du Casino, et qui étaient également chargés du contrôle des coureurs, à l'angle du Café de Paris. Il y avait là MM. Manigley, délégué du Touring-Club de France ; Gallerand, président ; Gendre, vice-président du Sport Vélocipédique Monégasque.

Un bar-buffet, installé près du contrôle, a rendu les plus grands services aux concurrents. Le service d'ordre était assuré par le personnel de la police de Monte Carlo, les pompiers, les carabinieri et les gardes des jardins du Casino.

Plusieurs jeunes gens de la Société de l'Etoile de Monaco prenaient part, en deux groupes, à la course. L'un de ces groupes, portant le n° 9, dirigé par M. Antoine Bellini, est arrivé second à Nice, à 3 heures 10.

A leur retour, le soir, vers 6 h. 1/2, une ovation a été faite aux coureurs monégasques par leurs camarades.

Mardi 9 février, à 8 h. et demie, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, concert donné par M. Isidore de Lara, avec le concours de M^{me} Adelina Patti et l'orchestre du Casino de Monte Carlo.

Grand air de *Sémiramis*

Les *Noces de Figaro* (voix de sapete)

Le *Rêve*, de *Tannhauser*

Home sweet home et *Il Baccio*

Chantés par M^{me} Adelina PATTI.

Le Rondel de l'adieu — Qu'importe demain
Le long du chemin

The Garden of sleep

Chantés par l'AUTEUR.

ORCHESTRE

Sélection symphonique d'*Amy Robsart*
 Fragments symphonique de la *Lumière de l'Asie* de Lara
 A. Songe de Bouddha — La mort de Maya.

Chefs d'Orchestre: MM. L. JEHIN et VIGNA

Prix d'entrée: 40 francs.

La chronique théâtrale n'a pas chômé la semaine dernière à Monte Carlo. De très intéressantes représentations de *Tartufe* ont attiré dans la salle Garnier, l'élite de la société distinguée en ce moment répandue sur le littoral. M. Worms a donné au rôle de Tartufe une interprétation toute différente de celle convenue jusqu'à ce jour. Il l'adopte, pour ainsi dire, à son tempérament et le joue avec un sentiment artistique qu'on n'est pas accoutumé à trouver dans ce personnage dont Molière a fait le type de l'hypocrisie. Malgré ces modifications imprévues qui ont quelque peu surpris, M. Worms a été très applaudi, car il donne à Tartufe une allure personnelle très remarquable.

M^{me} Baretta-Worms (Elmire) et M^{lle} Rachel Boyer (Dorine) se sont montrées supérieures. Le

jeu plein de naturel de la première, la verve et l'esprit de la seconde, ont valu à ces excellentes interprètes, de chaleureux applaudissements.

M. Laugier (Orgon), M^{me} Fayolle (Pernelle), M. Baillet (Valère), M^{lle} Frémaux (Marianne), M. Baudhuin (Loyal) et les autres artistes ont concouru avec talent à l'ensemble de ces représentations.

Une charmante comédie d'Alfred de Musset, *Un Caprice*, suivait *Tartufe*. Elle a été rendue très finement par M^{mes} Baretta et Frémaux et M. Worms.

Jeudi, première de la série d'opéras italiens, inaugurée par la *Traviata*, avec M^{me} Patti

S. A. S. Madame la Princesse assistait dans sa loge à cette solennité, avec Mademoiselle de Richelieu, sa fille

La célèbre cantatrice a été l'objet d'une manifestation flatteuse et continue. Son admirable talent et sa voix pure et souple comme aux débuts de sa brillante carrière méritaient bien l'enthousiasme de la salle qui présentait un coup d'œil comparable à celui des grands jours de l'inauguration de notre théâtre. Les corbeilles de fleurs pleuvaient sur la scène.

MM. Apostolu et Caruson ont eu, dans les rôles d'Alfredo et du père de ce dernier, un succès du meilleur aloi; les emplois secondaires ont été tenus d'une façon très satisfaisante par MM. Queyla, Greil et Albert. Quant à l'orchestre, sous la merveilleuse direction de M. Vigna, il s'est surpassé et il a eu sa bonne part d'applaudissements depuis la *Marche Nationale* Monégasque exécutée à l'entrée de S. A. S. Madame la Princesse, jusqu'à la fin du délicieux opéra de Verdi.

Ce soir, deuxième représentation de la *Traviata*; samedi 6, *Lucia*, opéra de Donizetti, avec M^{me} Adelina Patti; MM. Apostolu, Caruson, Albert, Queyla et Greil.

La Société des Bains de Mer de Monaco vient de confirmer M. Raoul Gunsbourg dans ses fonctions de directeur du théâtre de Monte Carlo.

LES BEAUX-ARTS A MONACO

Sous ce titre, la *Vie Mondaine* de Nice consacre à l'Exposition Internationale des Beaux-Arts de Monte Carlo, un article dont nous extrayons les lignes suivantes qui précèdent le compte-rendu revue des œuvres exposées.

« Ce qu'il faut louer d'abord, sans réserve, c'est l'idée même de cette exposition. Au pays du soleil, de l'azur et de la joie, au milieu du plaisir et du luxe triomphants, parmi tant de sports qu'on encourage, tant de goûts qu'on flatte, tant de nobles passions qu'on cherche à satisfaire, il est tout à fait naturel que l'Art ait sa place, une place prépondérante et magnifique, la seule qui convienne aux pures manifestations du beau. Déjà, depuis vingt ans, Monaco est célèbre dans le monde entier par l'indéniable excellence de ses concerts et de ses représentations lyriques; et la musique, la grande, noble et souveraine musique, a trouvé ici, de tout temps, des interprètes passionnés et éminents. Les arts plastiques, au contraire, n'avaient eu jusqu'en ces derniers temps qu'une part effacée dans les triomphes artistiques de la Principauté. Mais, grâce au goût éclairé et à la haute intelligence d'une Princesse éprise des plus nobles idéals, cette lacune est maintenant comblée. Les Beaux-Arts ont désormais leur Palais à Monte Carlo, un palais somptueux et hospitalier, où chaque année l'élite de nos peintres et de nos sculpteurs est conviée à de solennelles et pacifiques assises. »

Mercredi 3, jeudi 4 et samedi 6 février, à quatre heures, le Chat noir de Paris, sous la direction de Rodolphe Salis; intermèdes de chansonniers et théâtre d'ombres. Répertoire de la semaine: le Sphinx, l'Épopée, la Marche à l'Étoile, Phryné, l'Enfant prodigue, l'Honnête Gendarme, Pierrot peintre, Plaisir d'amour, Clairs de lune.

Vendredi 5 février, M^{me} Amel, de la Comédie Française, dans son répertoire de vieilles chansons.

Le yacht à vapeur anglais, *Hirvana*, appartenant à M. A. J. Matholland, est entré dans notre port hier 1^{er} février, venant de Cannes.

Capitaine Cox, 4 hommes d'équipage, jauge: 36 tonneaux.

Le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a prononcé la semaine dernière, les condamnations suivantes:

Le 26 janvier: François Roulan, 46 ans, terrassier, sans domicile fixe, 6 jours de prison pour mendicité;

Le 28 janvier: Georges-Gérard Laurenti, 27 ans, camionneur à Monaco, pour colportage de tabacs en contrebande, 100 francs d'amende et la confiscation des tabacs saisis;

Désiré-Narcisse Coulon, 33 ans, typographe, sans domicile, 15 jours de prison et 5 francs d'amende, pour vagabondage et ivresse manifeste; Louis Davino, 55 ans, boulanger, sans domicile, 6 mois d'emprisonnement pour vol; Henri-Thomas Thomson, 42 ans, sans profession ni domicile, 15 mois de prison pour tentative de vol à la tire.

Jeudi 4 Février 1897, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

11^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN avec le concours de M^{lle} ROSS VAN PARYS, cantatrice

Symphonie Pastorale (n^o 6)..... Beethoven.

A. Allegro ma non troppo. Impression agréable à l'aspect de la nature — B. Andante molto mosso. Scène au bord du ruisseau. — C. Allegro. Réunion joyeuse des villageois, orage, tempête. — D. Allegro. Chant des bergers, hymne de joie et de reconnaissance après l'orage.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Ouverture de *Freyschütz*..... Weber.

Air du *Cid*..... Massenet.

M^{lle} Van Parys.

Scherzo Symphonique..... Kopylow.

Air de *Philon et Baucis*..... Gounod.

M^{lle} Van Parys.

Bacchanale de *Samson et Dalila*..... Saint-Saëns.

Avis. — Une adjudication pour l'entreprise du transport des dépêches postales par voiture, de Monte Carlo gare au bureau, va avoir lieu par les soins de l'Administration des Postes et Télégraphes.

Les personnes qui désireraient soumissionner devront en faire la demande par écrit avant le 10 février, et celles qui seront admises, déposer leurs soumissions, avant le 25 du même mois, entre les mains des préposés des bureaux de poste de Monaco et de Monte Carlo.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi 26 Janvier 1897

Cinquante-cinq tireurs ont pris part au *Quatrième Prix supplémentaire* qui a été partagé entre MM. Moncorgé et Léon, 8 sur 8, premiers; M. Galfon, 10 sur 11, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Strélock, Blake, Chase, Comte Trauttmansdorff,

Jeudi 28 Janvier

L'ouverture des *Grands Concours Internationaux* a réuni pour la *Grande Poute d'Essai* cent cinq tireurs, chiffre n'ayant jamais été atteint, c'est donc un immense succès.

Après un brillant barrage, M. Horodetzki arrive premier, 13 sur 13, gagne 4,075 francs et une médaille d'or. La seconde et troisième place est partagée entre MM. Galfon et Calari, 12 sur 13, qui gagnent 2,762 francs chacun. M. Robinson, 10 sur 11, quatrième, gagne 1,775 francs.

Samedi 30 Janvier

Le *Grand Prix d'Ouverture* a réuni cent six tireurs. Après un brillant barrage, M. Verdavaine arrive premier, tuant 25 sur 25, et gagnant 5,210 francs et une médaille d'or; M. Mackintosh, second, 24 sur 25, gagne 3,400 francs; M. Calari, troisième, 17 sur 18, gagne 2,620 francs; M. Riva, quatrième, 15 sur 16, gagne 1,840 francs.

Lundi 1^{er} Février

Cette année 118 tireurs ont pris part au *Grand Prix du Casino*.

Il y a une différence en plus de 13 tireurs sur le chiffre de l'année dernière.

40 Italiens, 30 Anglais, 21 Français, 8 Autrichiens, 6 Belges, 4 Russes, 3 Américains, 2 Espagnols, 1 Indien, 1 Suisse, 2 Allemands.

En voici les noms:

MM. Marconini, A. Poizat, le colonel Boswald Preston, Demonts, G. Malfetani, de Maubeuge, Hall, comte Erdody, Yull, Bullets, Galetti, Pederzoli, Borgogna, Léon, Hannay, de Montesquiou, baron Bianchi, Blake, R. Gourgaud, Fadini, Heygate, Asti Cesare, comte Voss, prince Bariatinski, Blyth, Roberts, Memmi, Chase, J. Grasselli, Crespi, Hans Marsch, Scheonborn, Howard, Marino, comte Esterhazy, Guidicini, comte Dolfin, Nison, comte Trauttmansdorff, Erskine, colonel Snadgraso, Robinson, Mainetto, Lugli, Sibrick, Paccard, Anderson, Thomas, Oakeley, Wingrove, Verri, Kennedy, Walters, Drevon, Galfon, baron de Brouilly, Oliva, A. Court, Beresford, Verdavaine, Peloso, Ginot, Haydon, de Villaviciosa, Horodetzki, Watson, Strélock, Grandi, Harding Cox, comte du Taillis, baron de Montpellier, comte Cioleck, Bellusci, Brasseur, prince Schirinsky, J. Denny, Mackintosh, Riva, comte Robiano, Sani, Barker, Vaccari, Danielli, Benvenuti, Callander, G. Grasselli, comte Gajoli, Soldi, Quairola, comte Lambertye, Lebreton, Collongo, Hoth, Pinson, Maino, Lonhienne, Moncorgé, Le Marois, lord Saville, Briasco, Calari, Gazelli, de Hurzaiz, baron de Heeckeren, capitaine Broocks, Lo, Fantachiotti, Casapicola, Nava, Berridge, Bernaroli, Castaldi, Fiachetti, Gambaro, Ratto, lord Carnavon.

Quatre tours ont été faits. 29 tireurs seulement ont tué leurs pigeons. Commencé à midi, le quatrième tour a été

terminé à 5 heures un quart. Public très select. Beaucoup de jolies curieuses. Les blue rocks ont été merveilleux.

5^e JOUR. — Jeudi 4 Février

PRIX DE MONTE CARLO

(GRAND HANDICAP LIBRE)

3,000 francs et une médaille d'or, ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25 % sur les entrées; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 250 fr. et 25 %; le reste au premier. — 1 pigeon.

6^e JOUR. — Samedi 6 Février

PRIX DE CONSOLATION

Une médaille d'or et 1,000 francs.

(Les conditions de ce prix seront ultérieurement publiées).

M. Gustave Saige, a donné lecture, dans la dernière séance de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, d'un mémoire sur les origines de Monaco que nous regrettons de ne pouvoir publier in extenso, mais dont il a bien voulu rédiger pour nous un résumé.

Monaco colonie Phénicienne

Tandis que les migrations des Ibères et des Ligures peuplaient successivement les régions occidentales de l'Europe, la Méditerranée était sillonnée par les vaisseaux d'un peuple essentiellement civilisateur. Les Phéniciens, fondaient Carthage et d'autres colonies en Afrique, élevaient à Cadix, un temple à leur dieu Melkarth, celui dont les Grecs ont fait Hercule, et couvraient les côtes de leurs comptoirs depuis l'Espagne jusqu'aux Alpes-Maritimes.

L'antiquité grecque et romaine a conservé le souvenir des conquêtes des Phéniciens dans les légendes relatives à Hercule, personnification de leur race. Celles qui se rapportent à la région de Monaco montrent le héros ethnique revenant d'Espagne, où il a terrassé le brigand Géryon, franchissant les Alpes-Maritimes, où il construit une route, et consacrant à sa mémoire la montagne et le port de Monaco (1).

Il est facile de reconnaître ce que recouvre cette légende très transparente: les Phéniciens, après la conquête de l'Espagne, créent des établissements entre les Pyrénées et les Alpes, et tracèrent une route le long de cette dernière chaîne, dont la construction a souvent occupé les historiens et frappé l'imagination des poètes (2). Ils firent du port de Monaco, si bien choisi pour la possession du passage des Alpes-Maritimes au col de la Turbie, un lieu de débarquement et un entrepôt commercial, et il est à remarquer que de tous les établissements phéniciens transpyrénéens, à part la ville de Pyréné, construite également à l'extrémité maritime d'une grande chaîne, Monaco est la seule ville dont les légendes fassent mention, et que cette fondation est liée à la construction d'une route à travers les Alpes.

L'établissement fondé au pied du col des Alpes-Maritimes, reçut le nom du dieu Melkarth. Un sanctuaire, une enceinte sacrée fut réservée, soit sur la presqu'île, soit plutôt sur le plateau des Moneghetti, au culte de *Melkarth Menouakh* et le nom de Monaco *portus Herculis Monæci*, a conservé à travers les siècles le souvenir du dieu « qui donne le repos ou qui donne asile (3) ». Les Grecs, séduits par l'assonance, avaient reproduit ce qualificatif *Menouakh* sans le comprendre par le vocable *Μόνοικος*, d'un sens tout différent (*seul habitant*), en sorte qu'on a vu dans l'Hercule de Monaco, non pas le dieu du repos, le soleil couchant ou le dieu hospitalier, car la racine du mot se prête à ces interprétations diverses, mais un dieu jaloux qui n'aurait permis aucun autre culte à côté du sien.

Nous nous sommes demandé si les environs de Monaco ne recélaient pas au contraire dans les noms de lieu les traces d'autres dieux du panthéon phénicien, et nous avons tenté d'appliquer ici la méthode suivie ailleurs pour la poursuite du même problème (4).

Partout où ils abordaient, ces navigateurs apportaient avec le culte de Melkarth celui d'Astarté; or, on retrouve dans les noms du *Carnier*, au-dessus de Monte Carlo, et de *Carnolès*, près Menton, le radical *Karné*, qui a formé un grand nombre de noms d'ori-

(1) Ammien Marcellin, xv. 9, 10, citant Timagène.

(2) Diodore de Sicile I, 41. — Silius Italicus *De bello Punico*, I.

(3) L'abbé Bargès a le premier fixé l'étymologie exacte du nom de Monaco. Il cite, d'après Gronovius (*Antiquitates Græcæ*, V. p. 2831), une ville de Sicile également dédiée au Melkarth Menouakh: *Heraclea Minóa*. — (*Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Cettoligurie*, p. 53.)

(4) Voy. la *Phénicie*, de MM. Renan et Ph. Berger; *Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponèse*, de M. Clermont Ganneau; *Mythologie iconologique*, du même; mais surtout Victor Bérard, *De l'origine des cultes arcadiens*.

gine phénicienne (1), caractéristique de la déesse *Astaroth Karnaim*, Astarté au croissant lunaire (2), symbole de la lune, comme Melkarth était celui du soleil. Cette déesse était donc ici l'objet d'un culte, et l'on remarquera que c'est précisément au quartier du Carnier qu'on a recueilli le plus grand nombre de monnaies puniques trouvées dans le pays, le long d'un des chemins qui reliaient le port de Monaco à la voie Héracléenne, au col de la Turbie.



Monnaie punique, portant une marque inédite, trouvée au Carnier, au-dessus de Monte Carlo (D'après le Bulletin de la Société des antiquaires de France, 1880, p. 114)

Un lieu voisin du Carnier paraît consacré à la même divinité sous le nom qu'elle revêtait à Carthage : celui de Tanit; c'est le *Tenao*, dont les formes latine, *Tenatum*, et vulgaire, *Tenat*, ne laissent pas de doute sur l'étymologie. Or, Artarté et Tanit, à la fois divinités sidérales et personnifications de la fécondité terrestre, sont, à ce dernier titre, adorés près des sources (3); et la source sacrée se trouve au lieu de *Fondivina*, « la fontaine de la Déesse » dominant le Carnier et le Tenao.

Ce ne sont pas seulement des lieux perdus dans les déclivités de la montagne qui ont conservé la marque du panthéon phénicien, la montagne elle-même, le *mont Agel*, et l'un des caps rocheux qui plongent dans la mer à l'ouest de Monaco, le *cap d'Aglio*, portent des noms à racines sémitiques identiques. L'Agel a même conservé sans altération la forme du radical qui donne à la fois l'idée de rotation, de révolution, de jeune taureau, de chef; ce sont les attributs du Melkarth cornu (4), du soleil souterrain ou nocturne, divinité infernale et guerrière, identifiée, sous ce dernier attribut, par les Grecs avec Arès, par les Romains avec Mars, et qu'on reconnaît sous ce dernier vocable au *cap Martin* et au *camp Saint-Martin* près de Peille. Agel est bien ici le caractère du Melkarth guerrier au lieu même où les légendes le montrent perçant sa route à travers les rochers et les nues, et consacrant la montagne conquise au souvenir de ses victoires. Plusieurs lieux dits entre le mont Agel et le cap d'Aglio rappellent ce caractère belliqueux : ce sont, au sommet du vallon de Laghet, les retranchements de *Colle del Castello* au pied desquels coule le ruisseau de Soura, le propre nom de Tyr; c'est le *mont des Batailles*; c'est le *col de Guerre*, c'est le *mont Sembola*, où nous croyons retrouver les mots *Sam Bâl*, « le dieu haut » ou plutôt « le dieu du haut lieu »; c'est également la montagne de la *Tête de Chien*, traduction altérée de *Testa di can* « Tête du camp », qui est aussi appelée dans les anciens titres *Testa di can, o sia di cavo d'Aglio* (5), ce qui se traduit exactement par « Tête du camp de Melkarth », acception bien sémitique pour indiquer un lieu consacré, puisque ce mot « camp » (*Machanat*), figure avec la tête d'Astarté-Amphitrite sur les monnaies de Carthage et se retrouve en Grèce dans le radical de nombreux noms, caractéristiques de divinités d'origine phénicienne (6).

Ces identifications concourent donc à placer sur les escarpements de la Turbie l'*arx Monoeci*, l'acropole de Monaco, dont nous pensons avoir retrouvé les vestiges dans une enceinte encore en place, entourant le monument d'Auguste, soit qu'il s'agisse du péribole d'un sanctuaire primitif, distinct en tout cas du *ἱερόν d'Hercule Monæcus*, que Strabon place formellement au port, soit qu'il s'agisse d'un simple retranchement. Le nom phénicien du ravin qui descend du col au port, la *vallée des Gaumates*, ainsi nommée dans la légende de Sainte Devote, qui remonte au XI^e siècle, confirme l'hypothèse de l'acropole à cette place : on y reconnaît le mot *Khamah*, au pluriel *Khomoth* (7), *arx* citadelle; en sorte que ce serait proprement la *vallée de l'Acropole*.

Bien d'autres noms mériteraient encore d'être étudiés sur cette terre phénicienne. Relevons ceux de l'anse de *Mala*, près du ravin de Saint-Laurent, qui s'élève vers la Turbie sur le revers de la Tête de Chien; *Malah*, qui signifie « sentier qui monte » et, au-dessus de la gare de Monaco, celui du quartier

des *Révoires* arrosé de plusieurs sources : *Ravah*, qui a pour acception « arroser, irrigation ».

A Menton, outre Carnolès, un haut quartier porte le nom de *Tanat*. D'autre part, à l'ouest de Monaco, *Anao*, le nom antique du port de Saint-Jean, ne se rapporterait-il pas aussi à une divinité phénicienne, Anait, la déesse orientale si proche parente de Tanit?

Nous nous réservons de poursuivre ces recherches; mais dès à présent nous pouvons avancer que les Phéniciens ne se contentèrent pas d'occuper le massif montagneux compris entre la côte et le vallon de Laghet; les noms de *Peille*, de *Peillon*, de *Pailion*, doivent se rapporter à un radical qui a fourni le mot phénicien *Paliah* et ses dérivés et qui signifie « division, gorge, ravin, ruisseau ». Le nom de *Drap*, *Drappum*, pourrait contenir la racine du pluriel *Trapim* « Dieux domestiques, Pénates ».

Les Phéniciens dépassèrent-ils le Pailion? le nom du *Mont Macaron* semble le démontrer. *Makar* est la racine de noms de villes de Sicile, de Chypre, de Lybie, du nom du fleuve de Carthage, c'est le nom primitif de Rhodes et de Lesbos; il est lié à toute la légende de Melkarth dont il n'est peut-être qu'une déformation; *Makéris* est le nom de l'Héraclès Lybien (1).

Quoi qu'il en soit, Melkarth, sous ses divers attributs, reste sur cette côte le dieu principal et dominant et la découverte faite il y a une trentaine d'années entre la Turbie et Eze, de patères du III^e siècle av. J.-C. représentant le triomphe d'Hercule, (2) confirme ce que les légendes ont rapporté de la consécration de tout le massif montagneux au dieu de Tyr.

Mais la trace la plus persistante de l'occupation phénicienne est cette route antique, cette voie *Héracléenne* (voie d'Hercule) qui, tant de siècles avant les voies romaines, suivait ces rivages et dont la protection provoqua, pensons-nous, l'erection des retranchements antiques existant aux environs de l'Agel et ceux commandant la montée du port d'Hercule à la Turbie. On verra qu'elle servit fort longtemps aux Marseillais, puis aux Romains pour leurs relations entre les Appennins et les Pyrénées.

L'empire maritime de Tyr disparut au VI^e siècle, lors de la conquête de la Phénicie par les Perses de Cyrus. La plus puissante de ses colonies, Carthage, hérita de ses possessions; Monaco fut de ce nombre, et nous venons de voir que le pays a conservé la trace des divinités de la grande cité africaine juxtaposées à celles que la métropole y avait apportées bien des siècles auparavant, tandis que les monnaies puniques, rendues par le sol, sont les témoins les plus antiques de la domination phénicienne dans ces parages.

(A suivre).

G. SAIGE.

(1) Bérard *op. cit.* page 17.

(2) Ces patères, étudiées d'abord par M. Brun dans l'*Annuaire des Alpes-Maritimes* de 1870, l'ont été de nouveau dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* de 1893, page 45, par M. Blanchet.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'événement capital de la semaine parisienne a été la visite que le comte Mouravieff, ministre des affaires étrangères de Russie, a faite à son « collègue » français M. Hanotaux.

Le ministre du Czar paraît âgé de cinquante-cinq ans à peine. Il a la moustache grisonnante, cavalièrement relevée, les cheveux poivre et sel, la tête ronde; sa calvitie développe un front aux tempes saillantes; le nez est épaté; dans ses yeux brille une flamme d'intelligence. C'est un homme aimable et sympathique.

Nous n'avons pas à faire ressortir, dans cette chronique mondaine, l'importance internationale de cette visite. Le comte Mouravieff a bien voulu dire qu'il emportait le meilleur souvenir de l'accueil qui lui a été fait. Ce n'était qu'un hommage dû à son mérite et un nouveau témoignage de la solidité des liens qui unissent deux grands peuples.

Au palais de l'Elysée, le Président de la République a donné un grand dîner de soixante-quatre couverts en l'honneur de l'envoyé du Czar. Pendant ce dîner, la musique de la garde républicaine s'est fait entendre. Le couvert avait été dressé dans la grande salle à manger du rez-de-chaussée. La table était ornée d'un surtout de Sèvres, représentant des épisodes de chasse dont une reproduction de la pièce principale fut offerte en cadeau à l'Empereur de Russie. Des corbeilles d'argent, remplies de fleurs rares, alternaient avec les pièces du surtout.

Le dîner a pris fin avant neuf heures afin de permettre au Président de la République de recevoir les invités de la soirée de gala qui l'a suivi.

Douze cents invitations avaient été envoyées. Sept cents chaises placées dans la grande salle des fêtes de l'Elysée étaient réservées aux dames. Une scène avait été dressée au fond de cette salle gracieusement décorée de fleurs et de feuillages.

M. Mounet-Sully a dit d'abord des poésies. Puis M^{me} Rose Caron et M. Vaguet, de l'Opéra; M. Maurel, de l'Opéra-Comique, se sont fait entendre, et M^{me} Jeanne Granier a chanté des airs du *Petit Duc* et des *Chansons espagnoles*.

La seconde partie a commencé par le ballet de *Doh*

Juan, « les Papillons et les Roses », dansé par le corps de ballet de l'Opéra.

Enfin M^{me} Réjane et les excellents artistes du Vaudeville, MM. Huguenet et Adhémar et M^{lle} Cécile Caron, ont joué avec un vif succès le deuxième acte de *Divorçons*.

Grand succès pour tous les artistes qui ont été fort applaudis. Cette soirée tranchait avec la banalité des fêtes officielles.

Le comte Mouravieff n'a pas caché sa grande satisfaction :

— Paris, disait-il, a bien raison de me traiter en ami. Car c'est bien, au sens exact et intime du mot, un ami qui vient à lui en ma personne. Je devrais plutôt dire « qui lui revient », car ce sentiment est déjà chez moi d'ancienne date. Je n'ai jamais oublié, en effet, les heures exquises que j'ai dues à Paris, pendant le trop court séjour que j'y fis autrefois, mettant à profit mes moindres loisirs en m'initiant à tous les détails de la vie, si intéressante et si captivante, de la grande ville... Et je lui associe, dans ma reconnaissance, le grand pays dont elle est l'illustre capitale, et que des liens, aujourd'hui si étroits, unissent au mien. Je le répète, aussi bien pour Paris que pour la France, la mission dont je m'acquitte aujourd'hui m'est doublement douce, car elle est pour moi l'occasion de remplir, outre une tâche qui m'est chère, un véritable devoir d'amitié...

Le comte de Mouravieff a tenu, avant de quitter l'Elysée, à se faire présenter les artistes et à les féliciter.

×

Dans le monde de la presse également, il y a eu une manifestation internationale.

Les membres du Comité de la presse française ont offert un dîner aux délégués des sections de la presse étrangère venus à Paris pour arrêter des dispositions intéressant la presse de tous les pays.

Les délégués étrangers présents à cette réunion étaient MM. Wilhelm Singer (Autriche), président de l'Union internationale de la presse; de Beraza (Espagne); Torelli-Viollier (Italie); Osterrieth (Allemagne); Racosi (Hongrie); Boissevain (Pays-Bas); Canler (Belgique); Janson (Suède).

M. Adrien Hébrard présidait, ayant à sa droite M. Singer et M. Alphonse Humbert et à sa gauche, MM. Torelli-Viollier et Chapon.

M. Ranc, président de la presse républicaine, avait pris place en face du président des journalistes parisiens. M. Alfred Mézières, empêché d'assister au banquet, est venu à la fin de la soirée.

Au dessert, M. Hébrard a porté un toast aux invités et déterminé en quelques mots le caractère très large, très humain de l'œuvre que veulent accomplir les pacifiques pèlerins de cette association universelle.

Au nom des journalistes étrangers, M. Singer a porté le toast au Président de la République et a prononcé ensuite une allocution très goûtée.

Un délégué portugais a parlé avec sympathie de la France, sa sœur latine. M. Albert Bataille a remercié ensuite la Hongrie si hospitalière, l'an passé, aux congressistes. M. Racosi, directeur du *Budapesti Hirlap*, a répondu avec beaucoup de tact et d'émotion.

M. Janson, délégué de la presse suédoise, a prié tous ses confrères de se rendre en grand nombre, cette année, au congrès de Stockholm, où la Suède et la presse suédoise les recevront avec une reconnaissante sympathie.

Cette réunion, pleine de cordialité, aura certainement les plus heureux résultats. Les journalistes des différents pays, en apprenant à se connaître et à s'estimer, dissiperont de nombreux préjugés et contribueront ainsi puissamment au maintien de la paix du monde.

×

Les délégués de la presse étrangère ont pu assister à la séance de l'Académie française où le nouvel immortel M. Gaston Paris, a fait l'éloge de Pasteur, son illustre prédécesseur. L'assistance était des plus brillantes. Nous y avons remarqué l'ambassadeur d'Espagne et la duchesse de Mandas; le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie; M^{mes} Rambaud, Turrel et M^{me} l'amirale Besnard; M. et M^{me} Gaston Deschamps, M^{mes} Beulé, Obernon, vicomtesse de Bornier, Jules Claretie, Sardou et M^{lle} Sardou, vicomtesse de Vogüé, Halévy, Lavisse, Boissier, Perrot, M. et M^{me} Brice, M^{mes} de Châtillon, Buloz, Pallain, vicomtesse Georges d'Avenel, de Bonnières, Vaudoier, Taine, comtesse de Clinchamp, M. et M^{me} Eugène Manuel, M^{me} Godefroy Cavaignac, M^{mes} B. Garnier, Trouard-Riolle, Perrot, Ducos, M. Achille Lemoine, M^{lle} de Heredia, comte et comtesse R. Dorchain, M^{me} Henry Houssaye, M. et M^{me} Louis Depret, comte de Mun, etc.

M. Gaston Paris a fait l'éloge de M. Pasteur avec une éloquence émue qui lui a valu de fréquents applaudissements.

M. Joseph Bertrand a répondu fort spirituellement, par une allocution émaillée d'anecdotes dont voici un échantillon :

« Un jour, à l'Académie des sciences, deux contradictions opposaient à des découvertes certaines des objections indignes d'attention. Après une réponse foudroyante, Pasteur, les apostrophant tous deux ensemble, dit à l'un : « Savez-vous ce qui vous manque ? Vous ignorez l'art d'observer ! » et à l'autre : « Et vous, celui de raisonner ! »

« Un murmure s'éleva. L'Académie protestait contre la dureté de la forme. Pasteur s'arrêta tout à coup. « L'ardeur de la discussion m'a emporté, dit-il, je regrette ma vivacité. Je prie mes confrères de recevoir toutes mes excuses. » On admirait tant de simplicité et de franchise, lorsqu'il ajouta : « J'ai reconnu mes torts, je me suis exécuté de bonne grâce; ne m'est-il pas permis d'invoquer une circonstance atténuante ? Tout ce que j'ai dit était vrai ! » et, après réflexion, il ajouta : « absolumement vrai ! » Un rire universel et bienveillant égaya l'Académie, et, en gens d'esprit, ses deux adversaires y prirent part. »

(1) Bérard, *op. cit.*, p. 17, 18, 172.

(2) Ph. Berger, *Les Origines orientales de la Mythologie grecque* dans le numéro du 15 novembre 1896 de la *Revue des Deux Mondes*.

(3) Bérard, *op. cit.*, p. 205.

(4) Ibidem, p. 260.

(5) G. Saige, *Documents historiques relatifs à l'Histoire de la Principauté de Monaco*, t. III, p. 302.

(6) Bérard, *op. cit.* p. 150 à 152, 171 à 173, 327.

(7) Nous reproduisons, suivant l'usage par KH le son de l'aspirée dure *Kheth* dont le G de Gaumates rend aussi exactement la valeur.

On n'a fait à cette séance qu'un reproche, qui est un éloge : on l'a trouvée trop courte.

×

Nous avons retrouvé une partie de cette belle société présente à l'Académie française dans une soirée très brillante donnée par M. et M^{me} Flammariou, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation de la Société Astronomique de France.

Les artistes les plus distingués se sont fait applaudir et bisser. Nous citerons MM. Fournetz, de l'Opéra; Albert Lambert, Seguy; M^{mes} Baldo, Blanche Dufrene, Jeanne Bourgon, violoniste hors de pair, accompagnée par le grand pianiste Galand.

M. Clovis Hugues a charmé l'assistance par ses superbes poésies et M. Albert Lambert qui, lui aussi, est poète à ses heures, a improvisé un sonnet de circonstance, qui a été redemandé.

Cette soirée a été une des plus réussies de la saison. M^{me} Camille Flammariou a fait les honneurs avec une grâce et une distinction qui font que ses soirées artistiques sont des plus recherchées. Comme toujours, M. Camille Flammariou a été l'homme le plus aimable de notre planète.

DANGEAU.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Cabinet de M^e E. BARDOLET, avocat à Monaco
place d'Armes, Condamine

MAISON DE RAPPORT

A VENDRE APRÈS FAILLITE

Le **vendredi, vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à neuf heures** du matin, devant M. Picot LABEAUME, juge au Tribunal Supérieur de Monaco, délégué à cet effet, dans la salle des audiences dudit Tribunal, séant au Palais de Justice.

La maison ci-après désignée appartenant au sieur Jacques **Mévoglione** ou **Mévoglioni**, marbrier, demeurant ci-devant à Monaco, aujourd'hui en état de faillite sans domicile connu.

Sur la poursuite de M. RAYBAUDI Lazare-Sixte, greffier en chef près le Tribunal Supérieur, Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, domicilié à Monaco,

« Agissant en qualité de Syndic et au nom de l'Union des créanciers de la faillite du sieur Jacques **Mévoglione** ou **Mévoglioni**.

Ayant M^e BARDOLET pour avocat, en l'étude duquel il a fait élection de domicile.

DÉSIGNATION :

L'immeuble mis en vente consiste en une maison sise à Monaco, quartier de la Colle Supérieure, avenue Plati, élevée sur caves, d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée, de deux étages et mansardes, ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée, d'une contenance de deux cents mètres carrés environ, porté au plan cadastral sous partie du numéro soixante-onze de la section A, acquis par le failli, des mariés Jacques OBERTO et dame Marguerite BOZZONI, propriétaires à Monaco.

Elle est confinée au Nord-Est par la maison ASSO, au Nord-Ouest par le chemin dit avenue Plati, au Sud-Est et au Sud-Ouest par les maisons et dépendances des sieurs OBERTO et BONA et BARON. Elle comprend au sous-sol et au rez-de-chaussée, des locaux propres à l'exploitation de magasins et à l'établissement d'ateliers, ainsi que des appartements servant à l'habitation, et à tous les étages, ainsi qu'aux mansardes, des chambres et appartements pouvant être loués ensemble ou séparément. Tel au surplus que ledit immeuble se poursuit et comporte avec toutes ses aisances et dépendances sans aucune exception ni réserve.

La vente de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur de Monaco, en date du vingt-neuf décembre dernier, enregistré, en suite d'une ordonnance de monsieur le juge-commissaire de la faillite rendue sur requête le onze du même mois, enregistré.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le dix-neuf janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, où toute personne pourra en prendre connaissance.

La mise à prix a été fixée par le jugement précité à **vingt-cinq mille francs**..... 25,000

PURGE DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Il est déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

M^e Bardolet, avocat, et le syndic, donneront tous les renseignements nécessaires.

Fait et rédigé par moi, avocat soussigné à Monaco, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Signé : E. BARDOLET.

Enregistré à Monaco, le 29 janvier 1897, folio 70 recto, case 3. Reçu : 1 franc.

Signé : BERTONI.

Etude de M^e BLANC, notaire à Monaco (Condamine)
39, rue Grimaldi, 39

VENTE PAR LICITATION

avec admission d'étrangers

en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco du mardi 16 février 1897, à 9 heures du matin, d'une villa meublée, dite

VILLA CHARMANTE

située à Monte Carlo, boulevard des Moulins, au pont de la Rousse, comprenant une maison élevée sur sous-sol et rez-de-chaussée, de deux étages avec jardin d'agrément.

Ensemble les objets mobiliers, meubles meublants la garnissant et décrits en un état annexé au cahier des charges.

Exposition Midi.

Vues sur la mer.

Mise à prix outre les charges, ci..... fr. **10,000**

S'adresser, pour tous renseignements à M^e Chapuis, avoué, à Lyon, place de la République, 44, ou à M^e Blanc, notaire, à Monaco.

Et pour prendre connaissance du cahier des charges au greffe du Tribunal Supérieur où il est déposé.

Etude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
rue Grimaldi, 39.

A VENDRE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES ET VOLONTAIRES

à Monaco, en l'étude de M^e BLANC, notaire, le samedi 27 février 1897, à 2 heures, une villa dénommée

VILLA DRYADE

située à Monte Carlo, entre les rues Bel-Respiro et Bellevue, ayant deux entrées, l'une sur l'escalier reliant ces deux rues et l'autre sur la rue Bellevue, consistant dans une construction genre chalet norvégien, avec jardin, le tout clos de murs, d'une superficie de 375 mètres carrés 10.

Exposition en plein midi, vue splendide

Entrée en jouissance immédiate

Mise à prix..... **38,000 fr.**

Consignation pour enchérir..... **4,000 fr.**

S'adresser à M^e Blanc, notaire.

Etude de M^e BLANC, notaire, à Monaco

AVIS

Le sieur GARIAZZO ayant cédé le fond d'épicerie-comestibles qu'il exploitait rue Grimaldi, 4, les créanciers sont invités à se faire connaître dans la huitaine en l'étude de M^e Blanc, notaire.

Pour extrait : A. BLANC.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la dame Marie **Godot**, veuve **Moncel**, marchande de broderies à Monte Carlo, faillie, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne, ou par fondé de pouvoirs, le douze février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à deux heures et demie de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et, en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de commerce.

Monaco, le 29 janvier 1897.

Le Greffier en Chef :

RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite **Calenco** et **Lorenzi** sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco, le 16 février courant, à 2 heures du soir ;

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de leur remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,

RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers du nommé **Giorgio T. CIMINO**, ou soi-disant tel, dont la succession a été déclarée vacante par jugement du Tribunal Supérieur, en date du 11 décembre dernier, sont invités, dans la huitaine de ce jour, à présenter leurs titres de créances au curateur soussigné.

Le Curateur : A. Cioco.

AVIS

Madame **Benoite SASSI** ayant repris le fonds de tailleuse exploité par Madame **PASTORE**, boulevard des Moulins, villa Mignonne, les créanciers de cette dernière sont priés de faire toutes oppositions dans la huitaine entre les mains de l'acquéreuse.

Pour Madame SASSI,

L. LAURENS.

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE MONACO

Société Anonyme au capital de 300,000 francs

Siège Social — CHEMIN DU CAP D'AGLIO — Monaco

L'Assemblée prévue pour le 5 février 1897 et convoquée par insertion dans le *Journal de Monaco* du 19 janvier 1897 ne pouvant avoir lieu à cette date, cette convocation est annulée.

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire, au Siège social à Monaco, pour le mercredi 24 février 1897, à deux heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

Modifications aux Statuts (concernant l'article 16 de l'ordonnance du 15 mars 1895, modifications du 23 mai 1896) ;

Ratification de nomination d'administrateurs ;

Conformément à l'article 31 des statuts, tout propriétaire de 10 actions au moins, dont les titres sont au porteur, doit, pour avoir droit d'assister à l'Assemblée, déposer ses titres au Siège social avant l'ouverture de l'Assemblée.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 au 31 janvier 1897

NICE, yacht à vap. <i>Arcturus</i> , amér., c. Davis,	passagers.
MENTON, yacht à vap. <i>Yone</i> , angl., c. Maynard.	id.
NICE, yacht à voiles <i>Walkyrie</i> , fr. c. Oneille,	id.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sable.
ID. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.

Départs du 25 au 31 janvier 1897

A LA MER, yacht à vap. <i>yone</i> , angl., c. Meynard,	passagers.
NICE, yacht à voiles, <i>Walkyrie</i> , fr., c. Oneille,	id.
CANNES, b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	sur lest.
ID. b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	id.

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Janvier	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
25	750.1	751.2	751.9	752.8	753.1	5.8	7.9	8.3	7.0	6.1	78	S O fort	Beau		
26	752.1	752.1	751.6	752.7	753.8	8.2	10.7	13.0	11.5	10.0	64	id.	id.		
27	753.5	754.2	75.23	752.5	751.2	9.1	10.9	13.0	9.5	9.0	71	id.	id.		
28	753.5	751.8	754.3	755.0	755.9	8.0	10.0	7.8	6.1	6.0	83	id.	Nuageux		
29	756.0	756.0	755.3	755.1	755.1	5.0	4.2	6.0	4.8	4.6	91	S E faible	Couvert, pluie		
30	754.8	753.7	752.5	751.1	750.3	5.0	7.6	7.0	6.2	6.0	87	S O faible	Nuageux		
31	747.8	746.9	745.9	744.8	746.0	6.0	6.9	5.3	5.1	5.1	89	S E faible	Couvert, pluie		
DATES		25	26	27	28	29	30	31							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	9.0	13.0	13.0	10.1	6.8	7.6	6.9						
		Minima	4.0	5.9	8.2	6.0	3.8	4.1	4.9						

Pluie tombée : 9^{mm} 7